

ENTRE NOUS

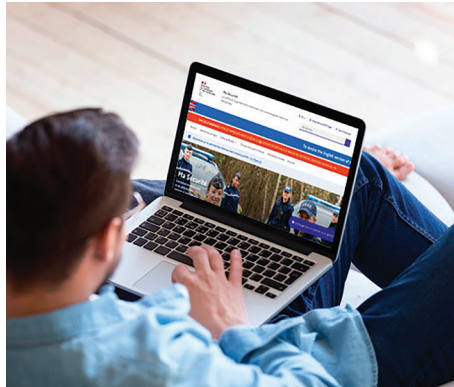
Ensemble pour la
Semaine Bleue!

À travers la marque Génération Habitat & Services qui propose des solutions d'habitat pour chaque âge de la vie, Erilia prend soin des seniors. À l'occasion de la 72^e édition nationale de la Semaine Bleue dédiée à nos aînés, découvrez dans ce numéro les actions menées par Erilia pour améliorer leur confort au quotidien. Et pour ceux dont le rêve est de devenir propriétaires, découvrez nos solutions pour acheter dans l'ancien ou le neuf tout en bénéficiant d'un suivi sur mesure et d'autres avantages. Plus d'infos :

www.erilia.fr/acheter/recherche

PRÈS DE CHEZ VOUS

Occitanie

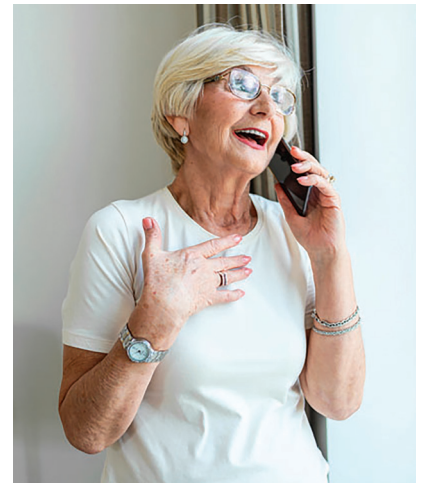
Préservez votre sécurité
directement depuis votre PC!

Afin de faciliter le dépôt de plaintes, le signalement d'une situation inhabituelle ou tout simplement rechercher des informations sur votre sécurité, le ministère de l'Intérieur met à disposition un site internet permettant de contacter la gendarmerie ou le commissariat de votre choix en ligne et de **façon totalement anonyme**. Que vous soyez victime de violences ou menaces diverses, témoin d'infractions ou de comportements à risques, rendez-vous sur : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr> pour entrer en contact avec les forces de l'ordre et participer au maintien de la sécurité de votre environnement.

Occitanie

Premières observations de la campagne
« Diagnostic seniors »

Des sondages successifs indiquent qu'une grande majorité des Français souhaitent vieillir à domicile. Pour répondre à ces enjeux, depuis juillet 2022 Erilia entre en contact avec tous ses locataires âgés de 75 ans et plus pour identifier leurs besoins et les éventuelles difficultés qu'ils rencontreraient dans leur logement. Selon les premiers résultats issus de l'enquête réalisée, à terme, sur 150 résidences (Montpellier et Toulouse) : 72% des locataires disent ne pas avoir besoin d'aide humaine et seulement 4% se sentent isolés et ont besoin d'être d'aidés. Concernant leurs logements, 26% seraient intéressés pour réaliser des travaux d'adaptation, notamment dans leur salle de bains, ou de motorisation des volets. Cette campagne, qui se terminera fin 2024, s'inscrit dans une démarche d'écoute et vise un accompagnement personnalisé tout au long du parcours locataire par Erilia.



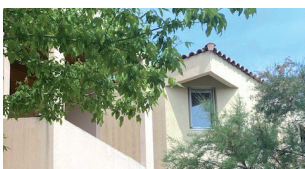
À VENDRE

Vente HLM

Devenez propriétaire et bénéficiez des avantages de la vente HLM : prix maîtrisés, achat sécurisé, PTZ sous conditions.

VILLENEUVE-LES-
MAGUELONNE (34)

Résidence les Pierres Blanches, du T1 au T5 avec loggia ou jardin.



PIGNAN (34)

Les maisons de la Verdine, du T2 au T5 avec balcon ou jardin.

Pour chaque résidence, découvrez nos logements disponibles sur erilia.fr/acheter ou contactez-nous pour plus d'informations sur service.ventes@erilia.fr

À VOUS LA PAROLE

Devenez propriétaire avec Erilia Accession!

Nadine occupait un T3 depuis 3 ans au sein de la résidence Erilia « Les Terrasses de Sablassou ». Grâce à ses économies, elle envisage de devenir propriétaire. Mais les prix du marché privé sont trop élevés. Elle reçoit un jour un dépliant de commercialisation de la part d'Erilia Accession qui lui propose d'acquérir un

logement au sein de la résidence Oxalis à Juvignac. Offrant de nombreux avantages comme la TVA réduite, l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, le dispositif du PSLA permet à Nadine de se lancer dans l'aventure et de devenir propriétaire d'un T3. Elle profite désormais du

calme et d'une vue agréable sur les espaces verts. Nadine incarne le parcours résidentiel idéal qu'Erilia souhaite proposer à ses locataires par le biais d'Erilia Accession et de son offre en accession sociale. Nous lui souhaitons de belles années dans son nouveau logement Erilia!

ERILIA À VOTRE SERVICE

Stop aux incivilités envers notre personnel!

Les équipes d'Erilia sont pleinement mobilisées pour répondre à vos demandes et vous satisfaire. Cependant, malgré nos efforts, le traitement de vos sollicitations prend du temps et peut ne pas conduire à une réponse positive. Il n'en demeure pas moins que le respect de nos collaborateurs est primordial. Toute agressivité verbale ou physique à leur rencontre sera sanctionnée*. Le respect et la politesse réciproques invitent à de meilleures relations. Merci d'y veiller.

*Jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45000 € d'amende en cas de menaces et/ou de violences à l'encontre du personnel d'Erilia, de leur conjoint, ascendants ou descendants. Les peines seront augmentées en cas de violences aggravées. Erilia se réserve ensuite le droit de demander la résiliation du bail.

BON À SAVOIR

Enquête de satisfaction en cours!

Afin d'être au plus près de vos besoins, Erilia annualise son enquête de satisfaction! Jusqu'à la mi-octobre, vous serez peut-être contacté par téléphone* pour donner votre avis sur la qualité des services dispensés par Erilia et ses équipes. Confiée à AVISO, institut d'études et de sondages, cette enquête sera menée auprès d'un panel représentatif de nos locataires. Elle nous permettra de déterminer des axes d'amélioration et de déployer des solutions pour mieux vous satisfaire.

*Horaires de contact: du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 9h à 13h

CLAIR ET NET Les enquêtes SLS et OPS: à quoi servent-elles?

Ces enquêtes sont des rendez-vous essentiels dans votre vie de locataires. Il est obligatoire d'y répondre. Elles sont encadrées par la loi 96-162 du 4 mars 1996 et par le code de la construction et de l'habitation.

L'ENQUÊTE SLS

L'enquête Supplément de Loyer de Solidarité est une enquête annuelle effectuée auprès des locataires du parc social afin de suivre l'évolution des revenus de leur foyer. Si le revenu fiscal de référence N-2 du foyer dépasse d'au moins 20 % le plafond de ressources donnant droit à l'attribution d'un logement social, un supplément de loyer est dû.

Le supplément de loyer est calculé en fonction de la surface habitable du logement, du supplément de loyer de référence (prix au m² établi selon la localisation du logement) et d'un coefficient de dépassement du plafond de ressources.

Retrouvez plus d'infos sur l'enquête SLS ici: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21051

⚠ ATTENTION

En cas de dossier incomplet ou de non réponse, vous devrez régler un forfait mensuel, pouvant aller jusqu'à trois fois le montant du loyer ainsi qu'une pénalité non remboursable de 25 €!

⊗ VOUS N'ÊTES PAS CONCERNÉ SI:

- Vous occupez un logement de type PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) ou non conventionné à l'APL
- Vous occupez un logement en zone de revitalisation rurale ou en QPV
- Vous êtes bénéficiaire de l'APL

L'ENQUÊTE OPS

L'enquête sur l'Occupation du Parc Social est une enquête effectuée tous les deux ans auprès de tous les locataires du parc social afin de recueillir les caractéristiques sociales et démographiques des occupants du logement.

Retrouvez plus d'infos sur l'enquête OPS ici: www.ecologie.gouv.fr/enquete-sur-occupation-du-parc-social-ops

⚠ ATTENTION

En cas de non réponse à cette enquête une pénalité de 7,62 € vous sera facturée mensuellement, ainsi que des frais de dossier de 25 €.

⊗ VOUS N'ÊTES PAS CONCERNÉ SI:

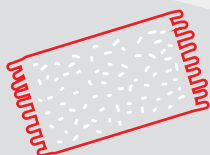
- Vous occupez un logement de type PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) ou non conventionné à l'APL

Lors des enquêtes OPS et SLS des pièces justificatives liées à votre déclaration de revenus vous seront demandées. Il est donc primordial de penser à déclarer vos revenus chaque année, même si vous ne payez pas d'impôts.

EN BREF

Si vous êtes concerné par une ou ces deux enquêtes, vous recevrez un formulaire par courrier ainsi qu'un lien d'accès par mail (pour les locataires disposant d'un espace client) permettant de remplir l'enquête dans un temps imparti.

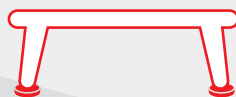
4 ASTUCES POUR... ...réduire le bruit dans son logement



1 Installer des tapis



2 Acheter des rideaux phoniques.



3 Mettre des patins sous les meubles.



4 Placer les bibliothèques contre les murs.